



DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

SESSION 2024

DEXC

CONCOURS D'ENTREE DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

CONVOCAATION CAP

N° de table
2418641CS

M. MELEDJE Jean Ebrel

Né le 04/10/2007 à NIGUI-NANOU

Est informé que les épreuves se dérouleront suivant le calendrier ci-après :

Centre de composition : LPI DALOA

PHOTO

Samedi 31 Août 2024

De 08 h 00 à 09 h 00 Français et Culture Générale

De 09 h 15 à 10 h 15 Mathématiques

L'ADMISSION N'EST DEFINITIVE QU'APRES LA VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE

Le candidat devra se présenter dans la salle de composition au moins un quart d'heure avant le début des épreuves. Il devra se munir :

- d'une pièce d'identité
- de sa convocation
- des instruments de géométrie

Le candidat doit remplir lisiblement et sans omission, l'entête de ses feuilles de composition qui ne doivent porter aucune signature ou signe pouvant indiquer leur provenance. A la fin de chaque épreuve, il remet lui-même ses feuilles de composition au surveillant de la salle.

Il est interdit de prêter ou d'emprunter à ses voisins le matériel, sous peine d'exclusion immédiate ou de poursuites disciplinaires et judiciaires. Le candidat ne doit être en possession d'aucun cahier, d'aucune note, ni d'aucun livre. Il ne doit entrer en communication ni avec ses voisins, ni avec l'extérieur. Il ne doit pas causer de trouble.

Le candidat se doit de prendre toutes les dispositions utiles avant le début des épreuves car aucune autorisation de sortie ne sera admise avant la fin du tiers du temps imparti à chaque épreuve.

N.B.: Il est porté à la connaissance des candidats admis au concours que l'attribution de la bourse ne se fera pas de façon systématique.

Le candidat est invité à se rendre dans son centre de composition la veille des épreuves pour repérer sa salle de composition.